

# Stop aux épandages agricoles !

Alors que l'impact des pesticides sur la santé des humains n'est plus à démontrer (cf : rapports de l'INSERM1), Madame Isabella Annesi-Maesano, Directrice du département "Épidémiologie des maladies Allergiques et Respiratoires" de l'INSERM <sup>1</sup>, nous informe, dans une interview à Reporterre<sup>2</sup>, **que les pesticides aggravent les symptômes du Covid-19.**

Nous apprenons par ailleurs que le ministère de l'agriculture vient de permettre que les distances de sécurité entre les habitations et les épandages de pesticides soient réduites au minimum possible <sup>34</sup>. Pour rappel, après un intense débat, le gouvernement avait adopté fin décembre **un arrêté** définissant ces « *zones de non traitement* ». Les distances entre les épandages de pesticides et les limites de propriété des habitations bordant les champs avaient été fixées à :

- dix mètres pour les cultures hautes tels que les arbres fruitiers ou les vignes ;
- cinq mètres pour les autres cultures comme les grandes cultures (blé, maïs, colza, légumes, etc.),
- vingt mètres, quel que soit le type de culture, pour les substances les plus dangereuses.

Or, ces distances (réduites ou pas) avaient été considérées comme largement insuffisantes par les associations environnementales et de riverains. Et là, le gouvernement, considérant certainement qu'une fois confinés, les gens vivent à l'intérieur des logements sans ouvrir les fenêtres, sans jamais sortir de chez eux pour la promenade d'une heure, faire les courses, aller dans les centres de santé, etc., permet les épandages chimiques facteurs de pollution, d'empoisonnement des sols, des cours d'eau et de la nappe phréatique et surtout en cette période, facteur d'aggravation du covid19 !!!

Nous vous demandons, Mme la Préfète, d'interdire le plus vite possible en Ariège, les épandages de pesticides à moins de 150 mètres des habitations par jour de grand vent et au minimum ce qui avait été acté par ce gouvernement ; et cela afin de protéger toutes les personnes, vulnérables ou pas, car qui peut prétendre être résistant à ce virus qui impacte, paraît-il, toutes les personnes aussi bien âgées que jeunes.

Nous ne comprendrions pas qu'on demande aux citoyens des efforts et des contraintes de confinement très sévères et que par ailleurs on donne le feu vert pour autoriser des pratiques qui accentueraient ce qu'on veut éviter par le confinement. Il y a là une contradiction qu'on pourrait qualifier d'irresponsable. Or on ne peut pas penser qu'il en est ainsi de la part d'un gouvernement démocratique censé protéger et prendre soin de ses citoyens ?

Veillez recevoir, Mme la Préfète, nos plus respectueuses salutations.



---

1- INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale. Elle est également responsable de l'équipe d'épidémiologie des maladies allergiques et respiratoires (Épar) de l'Institut Pierre-Louis d'épidémiologie et santé publique (IPLESP) et de Sorbonne Université.

2 - <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/pesticides-effets-sur-sante>

3 - <https://reporterre.net/En-Chine-et-en-Italie-les-premiers-foyers-epidemiques-sont-des-zones-tres-polluees>

4 - <https://reporterre.net/Pendant-le-confinement-les-epandages-de-pesticides-autorises-pres-des-habitations>